

7^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE, DOHA, LE 16 FEVRIER 2009

Procès-verbaux

Secrétariat international de l'ITIE, Oslo, le 5 mars 2009

PROCES-VERBAUX DE LA 7^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Ritz Carlton Hotel, Doha, Qatar, le 16 février 2009

Membres du Conseil d'administration

Président

Dr Peter EIGEN

Pays mettant en œuvre l'ITIE

Prof Humphrey ASSISI ASOBIE, Président NEITI, Nigéria

M. Kairat DJUMALIEV, Responsable du ministère de l'Énergie et des Ressources en minerais, Kirghizstan

M. Shahmar MOVSUMOV, Directeur exécutif, Fonds pétrolier d'État, Azerbaïdjan

Suppléant : M. Alfred BAGUEKA ASSOBO, Responsable du Secrétariat technique de l'ITIE, ministère de l'Économie et des Finances, Cameroun

M. Patrice OTHA, Président du groupe d'intérêt de l'ITIE, Gabon

Pays soutenant l'ITIE

M. Stephen GALLOGLY, Directeur de la politique internationale relative à l'énergie et aux matières premières, ministère d'État, États-Unis

Suppléant : M. Julian EGAN, Directeur, Gouvernance et lutte contre la corruption, AusAid, Australie

Dr Ulla MIKOTA, Directrice générale adjointe, ministère du Développement et de la Coopération économiques, Allemagne

(remplaçant Mme Ingrid-Gabriele HOVEN, ministère fédéral du Développement et de la Coopération économiques, Allemagne)

Suppléant : S.E Michel DOUCIN, Ambassadeur, ministère des Affaires étrangères et européennes, France

M. Calum MILLER, DFID, Royaume-Uni (remplaçant M. William Kingsmill)

Suppléant : Mme Helga Fastrup ERVIK, Directrice générale adjointe, ministère des Affaires étrangères, Norvège (remplaçant Mme Kamilla Kolshus)

Organisations de la société civile

M. Anton ARTEMYEV, Kazakhstan Revenue Watch

Suppléant : Mme Radhika SARIN, Coordinatrice internationale, Publiez ce que vous payez

M. Gavin HAYMAN, Global Witness

M. Bennett FREEMAN, Membre du Conseil, Oxfam America/Oxfam International

Suppléant : M. Michel ROY, Directeur de l'action internationale, Secours Catholique

Mme Kalia MOLDOGAZIEVA, Directrice, Human Development Centre Tree of Life, Kirghizistan

M. Christian MOUNZEO, Coordinateur PWYP Congo/Président de l'Association Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme – Congo

Suppléant : M. Ingilab AHMADOV, Directeur du Public Finance Monitoring Centre - Bakou, Azerbaïdjan

Entreprises, investisseurs compris

M. Edward BICKHAM, Vice-président des affaires externes, Anglo American

Suppléant : M. Olivier LOUBIÈRE, déontologue du groupe AREVA

Dr John KELLY, Coordinateur, Planification et questions en amont affaires publiques, ExxonMobil

Suppléant : M. Stuart BROOKS, Directeur, relations internationales, Chevron

Dr R. Anthony HODGE, Président, Conseil international des mines et métaux

M. Mike WILKINSON, Vice-président du développement durable, Shell

Suppléant : M. Jean-François LASSALLE, Vice-président des affaires publiques d'E&P, Total

Mme Karina LITVACK, Directrice de la Division Gouvernance et investissements socialement responsables, F&C Asset Management

Suppléant : **Mme Julie McDOWELL**, Responsable des investissements socialement responsables, Standard Life Investments

Autres

Observateurs

M. Yerlen AKISHEV, Consultant ITIE, Banque mondiale

Mme Gro ANUNDSKAAS, Directrice générale adjointe, ministère du Pétrole et de l'Énergie, Norvège

M. Charlie ARNOTT, principal Conseiller politique, Département des Affaires étrangères et du commerce international, Canada

M. Anton OP DE BEKE, Économiste en chef, FMI

Mme Brigitte BOCOUM, Spécialiste en chef des questions minières, Banque mondiale

Mme Diana CORBIN, Banque mondiale

M. Paulo DE SA, Directeur, Division pétrole, gaz et minerais, Unité des opérations politiques, Banque mondiale

M. David DIAMOND, Coresponsable du développement des ISR, Allianz Global Investors, France

M. Richard DION, Royal Dutch Shell

Mme Erica FERGUSON, Groupe de lutte contre la corruption, AusAid, Australie

Mme Katharina GUNSELMANN, GTZ, Allemagne

M. Shaukant HASSAN, principal Conseiller politique, Agence canadienne de développement international

M. Ron LYEN, Directeur de la Division des Affaires internationales, Natural Resources Canada

M. Geir LØKKEN, ministère des Affaires étrangères, Norvège

M. Henk MAHIEU, Conseiller général, SPF ministère des Affaires étrangères, Belgique

M. Adil MAMMADOV, Fonds pétrolier d'État, Azerbaïdjan

S.E. Birgitta NYGREN, Ambassadrice, ministère des Affaires étrangères, Suède

M. Erik Just OLSEN, ministère du Pétrole et de l'Énergie, Norvège

M. Mark PEARSON, Directeur général, relations externes SPI, Natural Resources Canada

Mme Donica POTTIE, Directrice, Département des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada

Mme Vanessa POUGET, Conseillère énergie, ministère des Affaires étrangères et européennes, France

M. Anwar RAVAT, Gestionnaire de programme, programme ITIE, Banque mondiale

M. Keith RUDDOCK, Avocat général, Exploration et Production, Royal Dutch Shell

Mme Rosemary STEVENSON, DFID, Royaume-Uni

Mme Susanne THIEL, GTZ Allemagne

M. Somit VARMA, Banque mondiale

M. Dorian VASSE, Jeune expert professionnel, Banque mondiale

Mme Bente WEISSER, ministère des Affaires étrangères, Norvège

Mme Gabriele ZÖLLER, Conseiller en chef, ministère fédéral de la Coopération et du Développement économiques, Allemagne

Secrétariat de l'ITIE

Dr Sam BARTLETT, Directeur régional

M. Tim BITTIGER, Directeur régional

M. Anders Tunold KRÅKENES, Directeur de la Communication

M. Jonas MOBERG, Chef du Secrétariat

Dr Francisco PARIS, Directeur régional

M. Jürgen REITMAIER, Conseiller en chef régional

M. Eddie RICH, Responsable adjoint et directeur régional

Bienvenue et Introduction

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration et en remerciant les membres sortants.

Rapport de suivi sur la mise en œuvre de l'ITIE et les activités de sensibilisation (Document du Conseil d'administration 7-2)

Jonas Moberg présente le document sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre en mettant l'accent sur la multitude des défis qui persistent dans le processus de mise en œuvre. Des difficultés persistent dans nombre de pays francophones africains, pour des raisons à la fois techniques et politiques. Il explique que le Secrétariat a concentré une grande partie de ses efforts et de son attention sur la Conférence au cours des quatre derniers mois mais que la Conférence a servi d'étape importante pour engendrer des progrès considérable dans nombre de pays.

Dans l'ensemble, le rapport est bien accueilli et considéré comme une amélioration mais la discussion a de nouveau tourné autour de l'équilibre entre honnêteté et confidentialité des informations. Le Secrétariat accepte de trouver des façons de mieux engager le Conseil d'administration et de le tenir mieux informé au sujet des pays faisant face au plus grand nombre de défis, par le biais de ce rapport et d'autres moyens. Il est également convenu d'apporter davantage de recommandations au sujet des plans et actions correctives (ex. : action diplomatique) pour les pays qui semblent prendre du retard.

Une discussion a également lieu au sujet de :

- L'inclusion des noms des sociétés pétrolières, minières et gazières actives dans chacun des pays ; et
- Ces pays tels que le Nigéria et le Ghana, qui sont riches en pétrole et en minerais mais n'ont jusqu'ici mis en œuvre le processus de l'ITIE que dans un seul de ces secteurs. Il est suggéré que la portée de l'ITIE aux fins de la validation dépendra de ce qui est convenu avec le groupe multipartite dans ces pays.

Une discussion a tout particulièrement lieu quant à la situation au Gabon. Le représentant du gouvernement gabonais exprime l'opinion selon laquelle les inquiétudes quant au respect des principes de l'ITIE par le pays ne sont pas justes. Il indique que la société civile est associée au processus et libre d'agir. Il explique que l'arrestation de Marc Ona n'a aucun rapport à l'ITIE. En réponse, la société civile exprime sa déception quant à l'arrestation de Marc Ona et indique ne pas être convaincue du fait que les raisons de cette arrestation n'étaient pas liées à l'ITIE. Elle pense qu'il s'agit là d'un signe de harcèlement au sens plus large. La société civile est également déçue que M. Ona ne se soit pas senti suffisamment en sécurité pour faire le déplacement jusqu'à Doha et que la société civile gabonaise ne soit pas représentée de manière indépendante à la Conférence. D'autres notent que l'absence de harcèlement constitue un principe fondamental de l'ITIE.

Le Conseil d'administration accepte le rapport mais note les points suivants :

- le besoin de reconnaître l'indépendance et le rôle de chaque groupe opérant dans l'ITIE ; et
- le besoin que le Secrétariat joue différents rôles de coordination dans chaque pays.

Action

Le **Secrétariat** doit impliquer le Conseil d'administration de manière plus systématique dans la coordination des interventions dans les pays dont les progrès sont lents et informer les pays qui prennent du retard par rapport à la date d'échéance de la validation de l'aide qui est disponible.

Le **Secrétariat** doit inclure une liste des sociétés présentes dans chaque pays mentionné dans le rapport.

Le **Comité de validation** doit réfléchir à des consignes destinées aux pays dans lesquels pas tous les secteurs extractifs ne sont couverts.

Validation de l'Azerbaïdjan (Document du Conseil d'administration 7-3)

Sam Bartlett commence en offrant des commentaires d'ordre général sur le rôle du Comité de validation et le Secrétariat international dans le processus de validation, de son engagement à l'approbation des attributions et du contrat, en passant par la recommandation effectuée au Conseil d'administration sur le rapport final. Il met l'accent sur le rôle du Comité dans la gestion des désaccords entre les parties prenantes au processus au nom du Conseil d'administration.

Julie McDowell présente ensuite le document sur l'Azerbaïdjan au nom du Comité. Elle note l'émotion du Comité à soumettre le premier rapport de validation à l'approbation du Conseil. Elle note le fort engagement de toutes les parties prenantes en Azerbaïdjan, à savoir le gouvernement, les entreprises et la société civile, à achever la validation plus d'un an avant la date d'échéance. Elle explique également que le Comité est conscient du fait que

le premier processus de validation sera considéré comme créant un précédent pour d'autres pays, ce qui renforce d'autant plus le souhait du Comité d'effectuer une évaluation approfondie. Elle souligne deux points importants, à savoir :

- L'absence d'un groupe multipartite permanent en Azerbaïdjan. Le validateur est d'avis que suffisamment de dispositions sont en place pour assurer la participation de toutes les parties prenantes. Le Comité est cependant d'avis que les critères de l'ITIE exigent la mise en place d'un groupe multipartite permanent et officiel. Depuis que le validateur s'est rendu en Azerbaïdjan, le gouvernement s'est engagé en ce sens et a pris d'autres mesures correctives indiquées dans le Document du Conseil d'administration. Le Comité met l'accent sur le fait que toutes les validations futures nécessiteront d'être entièrement conformes à l'indicateur 5. Le Conseil d'administration devrait inviter le groupe multipartite de l'Azerbaïdjan à lui offrir une mise à jour à l'occasion de la réunion prévue pour septembre 2009 à Bakou.
- Le Comité demande que les pays lui accordent au moins 6 semaines afin de réviser leurs rapports de validation afin de donner suffisamment de temps aux pays pour prendre les mesures correctives qui s'imposent et les aider à résoudre les problèmes avant que le Conseil d'administration n'effectue de recommandation. L'accent est mis sur le fait que cette mesure a pour intention d'aider les pays et non d'alourdir le processus bureaucratique.

Voici l'intégralité de la formulation de la recommandation du Comité de validation :

Le Conseil d'administration de l'ITIE désigne l'Azerbaïdjan comme pays conforme à l'ITIE à compter du 16 février 2009. Conformément aux consignes de validation précédemment convenues :

- L'Azerbaïdjan doit effectuer une nouvelle validation dans les 5 prochaines années (c.-à-d. d'ici le 15 février 2014).
- Les parties prenantes du processus peuvent demander une nouvelle validation à tout moment pendant cette période si elles pensent que le processus doit être revu.
- En cas de préoccupations valides sur le fait qu'un pays est devenu conforme à l'ITIE, mais que sa mise en œuvre de l'initiative est descendue en dessous du standard requis pour la conformité, le Conseil d'administration se réserve alors le droit d'exiger que le pays subisse une nouvelle validation ou soit radié de la liste de l'ITIE.

En arrivant à cette décision, le Conseil d'administration reconnaît les promptes mesures correctives que le gouvernement de l'Azerbaïdjan a adoptées en ce qui concerne les deux domaines spécifiques de préoccupation sur lesquels le Comité de validation a attiré son attention. Ceux-ci se rapportaient à : 1) la mise en place d'un groupe multipartite officiel ; et 2) la création d'un plan de travail.

Le Conseil d'administration note, en particulier, que les parties prenantes de l'Azerbaïdjan ont convenu de créer un groupe multipartite qui supervisera le développement et l'exécution d'un plan de travail de l'ITIE et mettra en œuvre les recommandations du validateur. Le Conseil d'administration a communiqué sa décision de confirmer le statut de conformité à l'ITIE de l'Azerbaïdjan en reconnaissance de l'engagement du gouvernement de l'Azerbaïdjan à mettre en place un groupe multipartite dans les six mois à venir (avant le 15 août 2009) et à s'assurer que les recommandations du validateur sont complètement mises en place. Le Conseil d'administration insiste sur le fait que cet arrangement a été accordé en reconnaissance de l'engagement du gouvernement de l'Azerbaïdjan et des progrès rapides, et qu'une entorse à la conformité complète et effective à l'indicateur 5 ne servira pas de précédent pour les validations futures.

Le Conseil d'administration demande au Secrétariat International de l'ITIE de vérifier la mise en place et le fonctionnement effectifs du groupe multipartite et la mise en œuvre des recommandations du validateur, et de fournir des mises à jour régulières au Conseil d'administration sur les progrès réalisés. Le conseil d'administration

invite le groupe multipartite de l'Azerbaïdjan à lui fournir une mise à jour lors de la réunion prévue à Bakou en septembre 2009.

Le Conseil d'administration félicite le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour son engagement et ses qualités de leader, et toutes les autres parties prenantes en Azerbaïdjan qui ont joué un rôle crucial dans la réalisation de progrès remarquables pour mettre en place de l'ITIE. Il félicite, en outre, toutes les parties pour avoir complété la validation bien avant la date limite et pour l'approche commune et constructive adoptée par toutes les parties tout au long du processus.

La première validation ITIE a été un processus d'apprentissage et plusieurs leçons importantes ont été tirées du processus de l'Azerbaïdjan :

- Le Conseil d'administration a fait particulièrement attention à la résolution des problèmes qui sous-tendent le processus ITIE dans un pays et s'est en particulier assuré que le pays concerné bénéficie d'une supervision effective et multipartite de la mise en place de l'ITIE. Un processus effectif ITIE est essentiel pour aborder la politique substantive et les questions de contenu qui seront soulevées en validation et qui seront sans doute de caractère différent dans les divers pays de mise en œuvre. Le Conseil d'administration continuera à se concentrer sur ces questions lorsqu'il étudiera les futurs rapports de validation.
- Il y a un contexte historique unique en Azerbaïdjan en ce qui concerne le plan de travail et le groupe multipartite qui a été pris en compte dans ce cas. L'Azerbaïdjan a développé un processus ITIE unique et publié des rapports ITIE avant la mise en place du Guide de validation ITIE. Si l'on note que le Président de l'ITIE a demandé auparavant que « les validations soient effectuées en faisant preuve de bon sens et dans le contexte historique ainsi qu'avec un souci raisonnable pour les indicateurs » (4^e réunion du Conseil d'administration, Ghana, 22 février 2008), le Comité de validation a travaillé avec le validateur et les parties prenantes en Azerbaïdjan pour aborder ces questions. Ces conditions ne s'appliquent pas dans d'autres pays, et le Conseil d'administration ne fera pas d'exceptions aux exigences indiquées dans le guide de validation.
- Le Conseil d'administration étudie tous les rapports de validation afin de s'assurer de la qualité, de la cohérence et du maintien du processus de validation. Le Conseil d'administration fait savoir aux pays candidats qu'il faut généralement un minimum de 6 semaines pour traiter les rapports de validation. Le Conseil d'administration encourage les pays candidats à achever les rapports de validation (et à les faire approuver par leur groupe multipartite), si possible bien avant la date limite de leur validation.

Le Conseil d'administration demande au Secrétariat International de l'ITIE de documenter les leçons apprises lors de la validation de l'Azerbaïdjan et de les communiquer à tous les pays candidats.

Le Conseil d'administration demande au Secrétariat International de l'ITIE d'examiner les recommandations du validateur pour clarifier les Indicateurs 12, 13, 14 et 15 et les outils d'évaluation d'indicateur associés (OEI). Équilibrant le besoin de cohérence, de continuité et de clarté, le Secrétariat international de l'ITIE doit attirer l'attention du Comité de validation sur les changements suggérés, comité qui peut à son tour faire des recommandations au Conseil d'administration.

De la part de l'Azerbaïdjan, Shahmar Movsumov remercie le Conseil d'administration pour son soutien et note que l'Azerbaïdjan a sous-estimé la complexité du processus. Il déclare avoir tiré de nombreuses leçons en cours de route. Ingilab Ahmadov prend la parole au nom de la société civile azérie pour confirmer qu'ils sont d'accord avec la conclusion du rapport mais que la validation n'est pas le résultat final mais plutôt une étape essentielle du processus. La société civile a elle aussi tiré des leçons importantes de l'expérience.

Au cours des discussions, il est confirmé que le Secrétariat international de l'ITIE devrait vérifier la mise en place et

le fonctionnement efficaces du groupe multipartite ainsi que la mise en œuvre des recommandations du validateur, et offrir des mises à jour régulières au Conseil d'administration quant aux progrès réalisés. Le Conseil d'administration félicite le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour son engagement et son leadership ainsi que toutes les parties prenantes en Azerbaïdjan qui ont joué un rôle important dans la réalisation des progrès remarquables dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE.

Nombre de personnes notent que la première validation ITIE a été un processus d'apprentissage. Le Secrétariat demande de faire une synthèse des leçons tirées de la validation en Azerbaïdjan et de la communiquer à tous les pays candidats. Shahmar Muvsumov encourage vivement les autres pays à publier au moins deux rapports avant d'entreprendre la validation.

Le Conseil d'administration accepte la recommandation et, au nom de tout le Conseil, le Président félicite l'Azerbaïdjan qui devient le premier pays conforme à l'ITIE.

Action

Le **Secrétariat** doit vérifier la mise en place et le fonctionnement efficaces du groupe multipartite ainsi que la mise en œuvre des recommandations du validateur en Azerbaïdjan, et offrir des mises à jour régulières au Conseil d'administration.

Le **groupe multipartite d'Azerbaïdjan** doit fournir une mise à jour au Conseil d'administration quant aux progrès réalisés à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration qui se déroulera à Bakou au mois de septembre.

Le **Secrétariat** doit faire une synthèse des leçons tirées de l'expérience de validation de l'Azerbaïdjan et la communiquer à tous les pays candidats.

Candidature de la Tanzanie (Document du Conseil d'administration 7-4)

Eddie Rich effectue une brève présentation de ce document en expliquant comment la Tanzanie a satisfait aux quatre indicateurs de la phase initiale d'après l'évaluation du Secrétariat.

Le Conseil d'administration soutient la recommandation et la Tanzanie accède au statut de pays candidat.

Gouvernance et entité légale et dispositions pour les collèges (Document du Conseil d'administration 7-5)

Jonas Moberg présente ce document en faisant remarquer que le Conseil d'administration a pris la décision de convenir des statuts par le biais de sa circulaire. Il est proposé que l'ITIE soit entièrement constituée en tant qu'association à but non lucratif en Norvège. La réunion de constitution qui a fait suite à la réunion du Conseil d'administration visait à mettre sur pied l'Association ITIE. La réunion devait être ouverte et inviter les participants à être fondateurs de l'ITIE. L'Assemblée des membres, qui devait se dérouler après la réunion de constitution, devait disposer d'une inscription séparée avec les « membres » et les « observateurs ». Chaque collège au sein de l'Assemblée des membres aurait le même droit de vote dans le cas peu probable où un scrutin venait à avoir lieu. Jonas encourage les membres du Conseil d'administration à se familiariser avec les consignes relatives à la gouvernance qui accompagnaient les documents du Conseil d'administration.

En réponse aux questions, le conseiller juridique ITIE Christian Fredrik Michelet note que la présente personne morale (« Association du Secrétariat ») sera dissoute une fois la nouvelle association sur pied. Il affirme que, conformément à la nouvelle personne morale, les membres du Conseil d'administration de l'ITIE seront en théorie juridiquement responsables de tout acte fautif ou commis par imprudence. Cependant, il n'y a jamais eu d'affaires impliquant la responsabilité de membres de conseil d'administration d'associations à but non lucratif en Norvège et une minorité de cas impliquant des sociétés à but non lucratif. Le Secrétariat offrira une assurance responsabilité civile pour le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration prend note de l'accord et des préparatifs aux réunions de Constitution et des membres.

Action

Le **Secrétariat** doit offrir une assurance responsabilité civile.

Évaluation de l'ITIE (Document du Conseil d'administration 7-6)

Francisco Paris présente ce document en indiquant que l'objectif de l'évaluation consistait à aider à répondre à la question de l'impact de l'ITIE et des mesures possibles pour améliorer l'initiative. Il note que le produit final est davantage une étude qu'une évaluation mais que les recommandations se sont avérées utiles et qu'il en a été pris note.

Karina Litvack met en doute la conclusion selon laquelle la crise financière pose un défi. Elle prétend que la relation changeante qui en résulte entre les débiteurs souverains, les financiers et les investisseurs institutionnels donne davantage et non moins de force à l'initiative. Jonas Moberg convient que le Secrétariat international devrait se pencher davantage sur la question et accepte de réfléchir à la façon dont l'ITIE peut tirer au mieux parti de la crise en puisant notamment dans le document de Paul Collier à l'attention du Conseil d'administration.

En se fondant sur le rapport, une discussion s'ensuit sur la façon dont des mesures d'encouragement plus importantes pourraient être mises au point de manière à ce que les pays atteignent le statut de pays conforme. Une fois que davantage de pays auront effectué leur processus de validation, le Conseil d'administration sera mieux à même d'évaluer si la conformité à l'initiative offre en soi une récompense suffisante.

Le Conseil d'administration accepte l'évaluation et juge les recommandations utiles, mais exprime sa déception quant au fait que l'évaluation n'a pas débouché sur une meilleure compréhension de l'impact de l'ITIE sur les pays mettant en œuvre l'initiative.

Conférence de l'ITIE

Jonas Moberg commence en reconnaissant la générosité hors du commun du gouvernement du Qatar qui accueille la Conférence. Il note également le soutien des gouvernements d'Allemagne et d'Australie et celui de la Banque mondiale en matière du financement de la participation de particuliers issus des groupes multipartites de toute une multitude de pays riches en ressources naturelles. Il remercie ExxonMobil et Total pour le soutien qu'ils ont apporté au dîner du Président. Il énumère 5 publications devant être lancées à l'occasion de la Conférence (le rapport de suivi, la publication sur le secteur de l'extraction minière, le guide de la communication, le guide à l'attention des législateurs et le Livre des règles de l'ITIE) et la vidéo devant être diffusée lors de la cérémonie d'ouverture. Il avertit le Conseil d'administration au sujet des mises à jour régulières qui seraient affichées sur le site Internet de l'ITIE durant la Conférence.

Le Conseil d'administration remercie le Secrétariat pour tous ses efforts et préparatifs à la Conférence.

Le fonctionnement du Comité de réponse rapide

M. Bennett Freeman ébauche l'histoire du Comité de réponse rapide. Ce dernier a été mis sur pied il y a un an dans le but principal de protéger la sécurité des activistes qui font la promotion des principes ITIE. Ce Comité a été très dynamique au cours des premiers mois de l'année 2009. Il loue le travail des membres du Comité, du Secrétariat et du Président. Il espère ce Comité aura moins besoin de se réunir à l'avenir.

M ; Patrice Otha répond que la société civile a un rôle important à jouer en matière de développement mais que, pour ce faire, elle a besoin d'être définie d'un point de vue juridique. La société civile ne devrait pas participer à la

politique politicienne. Il avertit des dangers de la généralisation en se fondant sur un cas unique.

M. Gavin Hayman note qu'une telle définition de la société civile devrait inclure l'indépendance de celle-ci vis-à-vis du gouvernement. Il propose qu'un fonds soit mis sur pied afin de prêter une assistance opportune pour défendre les droits de l'homme de ces personnes qui font campagne afin de promouvoir les principes ITIE.

Action

Le **Secrétariat** doit mettre au point une proposition sur la façon de prêter au mieux une assistance opportune aux activistes qui font campagne en faveur des principes de l'ITIE et sont victimes de harcèlement ou d'une violation de leurs libertés civiles, telle que la mise en place d'un fonds pour financer une telle assistance.

Mise à jour du budget du Secrétariat (Document du Conseil d'administration 7-7)

Eddie Rich présente une synthèse des comptes pour l'année 2008, faisant remarquer que le budget général de trois ans continue d'être réaliste et sur la bonne voie. Il souligne les deux points suivants :

- Le déficit de fin d'année d'un montant approximatif de 250 000 USD a trouvé une explication dans le retard du paiement de la part d'un partisan qui a été reçu au début du mois de janvier 2009.
- Le budget cachait le fait que très peu des coûts escomptés de la Conférence (à l'origine prévue pour 2008) ont en fait été dépensés en 2008. Au vu de la faiblesse du dollar en 2008 par comparaison à l'époque à laquelle le budget fut préparé en mars 2007 et également en février 2009, il explique que ceci devrait ni être interprété comme un dépassement de budget grave en 2008 ni comme une sous-budgétisation en 2009.

En réponse à la question concernant les articles pour lesquels le budget a été dépassé en 2008, en particulier l'article portant sur les dépenses de déplacement, il affirme que ceux-ci peuvent être expliqués par le taux de change, faisant remarquer que le plus important dépassement de budget se rapporte aux articles en euros (coûts des bureaux à Berlin) pour lesquels l'écart entre les taux de change réel et attendu avec le dollar a été le plus conséquent. Cependant, il est noté que le Conseil d'administration devra assurer un suivi rapproché de ces articles en 2009 de manière à éviter un modèle de dépenses non viable.

Le Conseil d'administration accepte la synthèse des comptes pour l'année 2008.

Approbatons des comptes et rapport de l'auditeur (Document du Conseil d'administration 7-8)

Humphrey Asobie présente ce document de la part du Comité d'audit en expliquant que le Comité n'a pas pu rencontrer le Secrétariat et les auditeurs mais a questionné les auditeurs et le Secrétariat de la part du Comité et en a informé le Comité à Doha. Professeur Asobie soulève les trois points suivants :

- Au vu de la présentation/l'intérêt public que suscite la question, pourquoi y'a-t-il un tel écart entre les chiffres du budget pour 2007 et 2008 ? Le Secrétariat explique que ceci est dû au fait qu'il n'a été établi qu'au cours de la deuxième moitié de l'année civile.
- Les chiffres du bilan portant sur la totalité de l'actif ne coïncident pas avec les chiffres portant sur la totalité du passif. L'auditeur a fait remarquer que ces chiffres sont incorrects et un nouveau bilan corrigé a été publié et est désormais présenté au Conseil d'administration.
- Le rapport affiche une perte de 1,5 millions NOK (environ 250 000 USD). Le Secrétariat explique que certains paiements pour l'année 2007 n'ont été reçus qu'en janvier 2008, faisant ainsi de cette « perte » un problème de flux de l'encaisse tel qu'expliqué dans le document du Conseil d'administration relatif au

budget et aux finances.

Professeur Asobie confirme qu'il comprend que les auditeurs sont convaincus que les comptes audités représentent un compte-rendu véridique de la situation financière du Secrétariat de l'ITIE pour l'année 2008 et qu'il est convaincu de la probité financière et de la gestion du Secrétariat. Le Conseil d'administration accepte le rapport du Comité d'audit.

Au cours des discussions, il est noté que les Comités de gouvernance et des finances sont chargés d'assurer la bonne supervision des paiements et de la rémunération du personnel, et le renouvellement des contrats du personnel.

Action

Le **Secrétariat** doit réfléchir au comité devant superviser une proposition au Conseil d'administration portant sur le renouvellement des contrats du personnel et sa rémunération ainsi qu'au comité devant porter conseil sur le processus de contrôle des paiements.

Accord concernant la nomination au poste de Président de l'ITIE

M. Mike Wilkinson confirme que le Conseil d'administration nomme à l'unanimité Peter Eigen au poste de Président de l'ITIE pour un dernier mandat supplémentaire de deux ans. Il est noté que les nouveaux statuts contiennent une disposition explicite concernant le rôle d'un Vice-président en cas de besoin.

Dissolution du Conseil d'administration sortant ; remerciements aux membres du Conseil d'administration

Plusieurs membres sortants du Conseil d'administration (Karina Litvack, Edward Bickham, Kalia Moldogazieva, Patrice Otha pour Fidèle Ntsissi, et Gavin Hayman) passent en revue leur expérience au sein du Conseil d'administration et expriment leur satisfaction à l'égard de la façon dont l'initiative s'est développée, dans des circonstances pourtant souvent difficiles.

Au nom du Conseil d'administration, Peter exprime sa gratitude pour tout leur travail et fait remarquer que ce fut pour lui « une fierté, un plaisir et un honneur » de remplir son premier mandat de Président.

Secrétariat de l'ITIE
Mars 2009